

Yeo Lassina Songfalo

L'Histoire d'une société rizicole en Côte d'Ivoire :
le cas de la société de développement
de la riziculture Soderiz de 1970 et 1977



Dédicace

A mon père YEO ADAMA et à ma mère COULIBALY TENIN pour les énormes sacrifices consentis et le sens du travail qu'ils ont su insuffler en moi.

Remerciements

Nous tenons à nous incliner, pour chaleureusement rendre gloire à DIEU qui dans son infinie sagesse et miséricorde, nous a accordé la santé, le maintien physique et moral durant tout ce travail.

Ce travail n'aurait jamais pu aboutir, sans les apports extérieurs. Nous avons bénéficié de la contribution de plusieurs personnes, dont il serait difficile de citer. Néanmoins nous voudrions exprimer notre gratitude au Docteur BEKON Tanoh Raphaël qui n'a toujours ménagé aucun effort pour nous entendre et nous prodiguer de très utiles conseils et critiques. Veuillez recevoir ici cher Maître nos remerciements les plus sincères.

Nous n'oublierons pas de rendre un vibrant hommage au professeur LATTE Egue Jean Michel, Directeur Scientifique du département d'Histoire de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, pour ses actions au sein dudit département. Nos remerciements vont aussi à l'endroit du Docteur BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob enseignant chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et du Docteur VIDO Agossou Arthur enseignant-chercheur au Bénin.

Pendant l'élaboration de cette étude, nous avons bien entendu bénéficié des prières, du soutien moral et financier de nos proches, particulièrement ceux de Mademoiselle TIENE Habib Massiagbé, COULIBALY Mamadou, YEO Fatoumata, YEO Nabintou et TUO Siriki. Leurs encouragements ont été aussi déterminants dans l'achèvement de ce travail.

Enfin, tous ceux qui ont porté d'une manière ou d'une autre, la part du fardeau de la réalisation de ce travail en reçoivent la grâce et nos remerciements.

Listes des sigles et abreviations

ADRAO : Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest

ADS : Archives De la Soderiz

ADSA : Archives de la Satmaci

AFRICARICE : Centre du Riz pour l'Afrique

AGRIPAC : Société chargée de commercialiser les produits vivriers

ANCI : Archives Nationales de Côte d'Ivoire

AOF : Afrique Occidentale Française

BEPTA : Bureau d'Etude des Projets Techniques et Agricoles

BNETD : Bureau National d'Etude Technique et de Développement

BSIE : Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement

BUC : Bibliothèque centrale de l'Université de Cocody

CCCE : Caisse Centrale de Coopération Economique

CCF : Centre Culturel Français

CEDA : Centre d'Edition et de Diffusion Africaine

CERAP : Centre de Recherche et d'Action pour la Paix

CFA : Communauté Financière Africaine

CFAO : Compagnie Française de l'Afrique Occidentale

CFCI : Compagnie Française de Commerce International

CGPP : Caisse Générale de Péréquation et des Prix

CIDT : Compagnie Ivoirienne De Textile

CIRES : Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale

CSSPPA : Caisse de Stabilisation et de soutien des Prix et des Productions Agricoles

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation

FED : Fonds Européen de Développement

FIDES : Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social

FILTISAC : Filature Tissage Sac

FIRCA : Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

FMI : Fonds Monétaire International

GVC : Groupement à Vocation Coopérative

IRAT : Institut de Recherche Agricole Tropicale

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

JOCI : Journal Officiel de Côte d'Ivoire

KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau

MAT : Mission d'Appui Technique

MOTORAGRI : Société pour le développement de la Motorisation Agricole

OIC : Organisation Internationale du Café

ONDR : Office National de Développement de la Riziculture

PDCI : Parti Démocratique de Côte d'Ivoire

RDA : Rassemblement Démocratique Africain

RFA : République Fédérale d'Allemagne

SAA : Syndicat Agricole Africain

SATMACI : Société d'Assistance Technique pour la Modernisation
Agricole de la Côte d'Ivoire

SCOA : Société Commerciale de l'Ouest Africaine

SGBCI : Société Générale de Banque de Côte d'Ivoire

SNDR : Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture

SOCATCI : Société des Caoutchoucs de Côte d'Ivoire

SODEPALM : Société pour le Développement et de l'Exploitation du Palmier
à Huile

SODERIZ : Société pour le Développement de la Riziculture

USA : United State of America

Introduction générale

I – JUSTIFICATION ET INTERET DU SUJET

1-Réflexion générale

L'histoire économique de la Côte d'Ivoire constitue un vaste champ d'étude qui mérite d'être permanentement exploré. En effet, les activités économiques ont toujours eu pour but de satisfaire les besoins vitaux de l'homme. Or, avec l'agriculture, l'homme assure sa survie quotidienne en exprimant le besoin de pratiquer toutes sortes de cultures, notamment les cultures vivrières que sont les tubercules, les légumes et les céréales particulièrement le riz.

La Côte d'Ivoire est généralement présentée comme un grand pays agricole, regorgeant d'énormes potentialités agricoles. En montrant la volonté manifeste pour l'agriculture en 1960, les autorités ivoiriennes voulaient faire d'elle la pierre angulaire du développement économique. L'accent fut mis sur les cultures d'exportations qui ont permis au pays de réaliser d'énormes progrès et de consolider sa place de leader mondial pour le cacao. Le cacao représentait 63,2 % des valeurs d'exportations du pays durant l'année 1960, soit 2/3 des exportations du pays¹.

Malgré ces résultats probants, le pays restait déficitaire sur le plan des vivriers comme le riz. D'énormes devises sont pour cela allouées à l'importation du riz dans la première décennie de l'indépendance. En 1965, un programme rizicole dénommé « *opération riz* »² a été lancé. L'Etat

¹ S. CONDE : 1981, « *Agriculture d'exportation et agriculture vivrière dans le développement économique de la Côte d'Ivoire* » in Annales de l'université d'Abidjan, série K, Science Economique, tome IV, Abidjan, p8.

² Cette opération de production de grande envergure du riz, lancée en 1965 a été une organisation spécifique mise en place et coordonnée par la Satmaci. Dans l'exécution de ce programme, les actions ont porté notamment sur l'animation et la sensibilisation des populations rurales à produire

investit à cet effet 5 milliards de Francs CFA pour le développement de la culture du riz. Cette action de l'Etat est restée sans effet escompté, entraînant une augmentation des importations et une croissance du taux de consommation du riz importé à 34 % en 1970³. Au bout de quelques années, la consommation apparente de riz en Côte d'Ivoire est devenue relativement importante. Cela a donc amené l'Etat à faire de la riziculture une priorité. Cette situation a permis aux autorités d'envisager la création d'une société d'encadrement spécialisée dans la riziculture.

En 1970, l'Etat décide de relancer la culture du riz avec la mise en place d'une société d'Etat spécialisée pour la riziculture. Il fallait donc mettre en place une société rizicole, qui devait développer la culture du riz, et au-delà l'agriculture vivrière ivoirienne. Elle devait aussi encadrer les paysans en leur garantissant de nouvelles méthodes culturales assorties de techniques de productions. Il importe de souligner que le développement des cultures vivrières, particulièrement la riziculture passe par la gestion des ressources, l'organisation de la production de la transformation, la commercialisation et surtout par la politique agricole étatique. C'est en ce sens que par le décret n° 70 – 564 du 23 septembre 1970, il est créé une société d'Etat dénommée, Société pour le développement de la riziculture avec pour sigle « SODERIZ »⁴.

2-Les motivations du sujet

À travers ce thème nous comptons étudier un pan de l'histoire économique de la Côte d'Ivoire et surtout le passé de la première société d'Etat en charge exclusivement de la culture du riz.

Ce sujet sur l'histoire de la Soderiz est intéressant car il aborde la politique vivrière du gouvernement ivoirien notamment la politique rizicole. Aucun peuple en Côte d'Ivoire n'a de l'aversion pour ce produit

plus de paddy. Aussi sur la vulgarisation des itinéraires techniques par rapport à une intensification à faible niveau d'intrants. Ensuite sur l'application des mesures incitatives c'est-à-dire la distribution de semences sélectionnées ; crédit de campagne ; prix minimum garanti du paddy identique sur l'ensemble du territoire national ; fourniture de matériels agricoles. Et enfin sur la réalisation des infrastructures d'appui à la production et l'organisation de la commercialisation des surplus de paddy produit par les paysans.

³ S Y. AFFOU : 1990, *La relève paysanne en Côte d'Ivoire*, Karthala, Orstom, p 19.

⁴ Journal Officiel de Côte d'Ivoire (JOI) : 1970, décret portant création de la Soderiz, p 1631.

qui est devenu stratégique face à la précarité alimentaire de franges de plus en plus importantes de la population. Ce thème retrace dans son entièreté l'histoire économique de la Côte d'Ivoire en montrant la place de choix qu'occupe le riz dans l'économie agricole. Autrement dit, l'importance du riz dans l'alimentation de la société ivoirienne C'est dans cet intérêt que s'inscrit cette étude sur l'histoire de la Soderiz 1970 – 1977.

Plusieurs motivations nous ont amené à choisir ce thème au nombre desquelles, les motivations subjectives et les motivations objectives. Comme motivations subjectives, il faut retenir que pendant notre jeune âge, nous avons vécu dans une zone industrielle où nous avons vu et entendu parler de la société Soderiz qui a laissé son nom sur les infrastructures construites. On a vu les locaux et les rizeries laissés par la Soderiz et récupérés par les structures qui lui ont succédé. Nous n'avons jamais compris pourquoi cette unité industrielle est restée fermée durant des années. Ces incompréhensions nous ont amené à interroger nos parents sur ce que faisait cette usine et pourquoi continue-t-on de l'appeler Soderiz alors qu'en réalité ce n'était plus le cas et elle ne fonctionnait plus. Mais nos interrogations et notre curiosité furent loin d'être dissipées. A travers ce thème, nous avons voulu réaliser un objectif d'enfance à savoir étudier la première société d'Etat de développement en charge de la culture du riz.

Au-delà de ce rêve d'enfant, notre intérêt pour cette étude est lié à d'autres motivations qui font appel à un éclairage scientifique.

La crise alimentaire qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2008, suivie de l'augmentation du prix du riz au détail sur le marché, nous a amené à nous interroger sur les raisons pour lesquelles la Côte d'Ivoire malgré ses potentialités agricoles n'arrive pas à satisfaire la population en riz local ? En effet, lorsqu'on parcourt les ouvrages et documents divers sur la Côte d'Ivoire particulièrement sur l'agriculture vivrière, l'on s'aperçoit que l'histoire de la première société rizicole n'est pas connue du monde, même si son nom ne laisse personne indifférent. Telles sont les motivations objectives.

3-Délimitation du cadre géographique du sujet

Le champ de notre étude est la Côte d'Ivoire. Ce pays est par la force de

la nature un pays agricole. Il a une économie essentiellement rurale. La Côte d'Ivoire a une superficie de 322463 Km², dont plus de 70 % des terres sont arables. Sa pluviométrie est l'une des plus abondantes de la sous-région ouest africaine, avec 1800 mm dans la zone forestière et 900 mm dans la zone savanicole⁵. Elle dispose aussi d'un important réseau hydrographique coulant dans la direction Nord-Sud, dont les principaux fleuves sont : Cavally, Bandama, Comoé, Sassandra. Le Cavally est long de 700 Km et prend aussi sa source en Guinée. Il sert de frontière naturelle avec le Liberia sur la plus grande partie de son cours. Il est navigable seulement sur une cinquantaine de Kilomètre.

Le Sassandra parcourt 600 Km dont le lit encaissé est semé de rapides. Il prend sa source en Guinée, avant de rejoindre l'océan Atlantique à Sassandra. Ses principaux affluents sont le Lobo, le N'zo, le Temba et le Bafing.

Le Bandama mesurant 1050 Km de long est entièrement ivoirien et traverse la Côte d'Ivoire en son milieu. Il prend sa source au nord dans la région de Korhogo près de Sirasso et se jette à l'océan atlantique au niveau de Grand Lahou. La Marahoué ou encore Bandama rouge et le N'zi constituent ses affluents les plus importants.

Quant au fleuve Comoé long de 1160 km, il prend sa source au Burkina Faso et se jette dans l'océan atlantique au niveau de Grand Bassam. Malgré leur faible navigabilité, ces fleuves forment, avec leurs affluents, un réseau d'évacuation des bois. Grâce à des canaux artificiels comme le canal d'Assinie et le canal d'asagui, les lagunes constituent un système continu de voiries d'eau.

Au niveau de son climat, il est de type tropical humide caractérisé par des températures comprises entre 21° et 32° C au sud et entre 24° et 39° C au centre et au nord. Ses différents climats sont propices à l'agriculture. Son milieu naturel est composé en majorité de forêts, de plaines et de bas-fonds qui sont des zones de prédilection pour la culture du riz. Aussi, l'ouest de la Côte d'Ivoire est caractérisé par un relief montagneux d'où le développement d'un type de culture, la riziculture de montagne.

⁵ I. N'DABALISHYE : 1995, *Agriculture vivrière ouest Africaine : cas de la Côte d'Ivoire*, monographie, Bouaké Idessa, p 56.

4-Définition des bornes chronologiques

L'étude que nous menons sur l'histoire de la Soderiz part de 1970 à 1977. L'année 1970 marque un tournant décisif dans la politique rizicole ivoirien. Effet, après l'expérimentation du développement de la riziculture par la Satmaci les années antérieures c'est-à-dire entre 1963 et 1969 l'Etat décide de mettre en place une Société d'Etat pour le développement de la riziculture. Cette volonté de l'Etat est matérialisée par la création de la Soderiz, première société chargée véritablement du développement de la riziculture. Le décret n° 70-564 du 23 septembre 1970 portant création de la Soderiz stipulait que la nouvelle société devait atteindre l'autosuffisance en riz, réduire les importations massives du riz et exploiter rationnellement les potentialités rizicoles du pays.

En ce qui concerne l'année 1977, cette dernière date de notre étude correspond à la dissolution de la Soderiz, sept ans seulement après sa création. Cette année symbolise un tournant décisif dans la vie de cette entreprise rizicole et dans la politique agricole du pays. En effet, en février 1977 nous assistons à une pénurie de riz dans les grandes agglomérations. Cette situation laissait entrevoir l'incapacité de la Soderiz à garantir la paix sociale et l'autosuffisance en riz. Aussi le 20 juillet 1977, le gouvernement est remanié. Le Ministre de l'agriculture Abdoulaye Sawadogo fut remplacé par Denis Bra Kanon directeur général de la Satmaci. Ainsi, la période 1977 est marquée par un vaste mouvement de reformes menées par le gouvernement en faveur des sociétés d'Etat qui devenaient un gouffre financier. Toutes ces actions ont amené l'Etat à dissoudre la Soderiz après un succès relatif, par le décret n° 77-753 du 07 octobre 1977 portant dissolution de la Soderiz. Cette date marque également l'échec des politiques rizicoles initiées par l'Etat notamment l'autosuffisance en riz.

II – ETAT DE LA QUESTION

La filière riz en Côte d'Ivoire a fait l'objet de plusieurs études. Ouvrages et articles de revues abondent⁶. Mais concernant la Soderiz, cette institution n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique assez poussée. Cette situation

⁶ Ces différents articles de revues et ouvrages ont été écrits par des Historiens, des Sociologues, des Economistes des Géographes, des Botanistes et des Agronomes (cf. bibliographie).

témoigne du bien fondé de ce travail qui tente d'apporter une réponse aux différentes questions relatives à la Soderiz. Cependant, dans le cadre de cette étude, nous avons eu recours à certains ouvrages qui sans être spécialisés font référence à la Soderiz. Ces ouvrages traitent de plusieurs questions que l'on pourrait classer en quatre thèmes majeurs qui sont :

- l'aspect social du sujet d'étude
- l'aspect politique
- l'aspect économique
- l'aspect technique cultural

1. Aspect social

Pour ce qui est de l'aspect social du sujet sur la Soderiz, il est important de signaler que plusieurs ouvrages ont été publiés en ce sens. A ce titre, nous pouvons citer le mémoire de fin de cycle de Koffi Kouassi⁷ dans lequel il fait une analyse approfondie sur les projets réalisés par la Soderiz.

Ce document nous expose l'exécution du projet Yabra, une expérience tentée par la Soderiz afin de motiver les jeunes à pratiquer la riziculture. Dans ce travail de recherche, l'auteur fait la lumière sur les motivations essentielles qui ont amenée l'Etat à exécuté ce programme, lesquelles motivations qui demeure tout de même sociales à savoir, la réduction de la pauvreté en milieu rural et la diminution de l'exode rurale. Cette analyse est d'autant plus pertinente, car elle permet de savoir le rôle essentiel joué par la Soderiz à travers l'installation des jeunes paysans modernes dans les villages Soderiz et aussi la promotion du paysan avec un revenu élevé. L'auteur démontre bien que l'exécution du projet Yabra a permis une intégration sociale réussie des jeunes déscolarisés. Aussi il dit y avoir d'importantes transformations sociales dans les périmètres rizicoles du Yabra. Le résultat de ces transformations sociales c'est la naissance d'un nouveau type de riziculteurs modernes dit émergents.

Cette opération de grande envergure de mise en valeur des espaces rizicoles a eu du succès. Mais au-delà de ce succès relatif, aucun lien n'est établi entre les aspects techniques, sociaux et la transformation du paddy par la Soderiz.

⁷ K. KOFFI : 1977, *Installation des jeunes paysans modernes dans le projet Yabra*, mémoire de fin de cycle de l'INSET, 48 p.

Ce document de quarante-huit pages à peine, reste incomplet et présente des insuffisances. En sommes, nous comprenons bien que la préoccupation majeure de cet auteur est axée sur le projet yabra. Il mentionne à aucun moment les difficultés sociales créées par l'opération de développement rizicole de la Soderiz. Les conflits fonciers autour des espaces rizières ne ressortent pas dans son travail.

C'est cette carence d'information que veut combler l'étude du sociologue Jean Pierre Dozon « *Impasses et contradictions d'une société de développement : exemple de l'opération riziculture irriguée en Côte d'Ivoire* »⁸. Dans cette étude, il met l'accent sur la création de nouveaux milieux sociaux ruraux et les rapports sociologiques créés lors de l'exécution du programme Soderiz. Il montre le désintéressement des populations autochtones détentrices originelles du patrimoine foncier, notamment les bas-fonds, à participer à la riziculture. Contrairement aux allochtones qui étaient disposés à mettre en valeur les bas-fonds aménagés par la Soderiz.

Cette situation marquée par l'indifférence des populations autochtones posait un problème de distribution massive de parcelle rizicole. Cela conduisait inévitablement à créer des conflits entre les différents groupes de populations. En un mot les rapports sociaux créés entre allochtone et autochtone lors de l'exécution du programme Soderiz, dans le centre ouest ivoirien constituent la préoccupation majeure de cet auteur. Malheureusement cette étude reste purement sociologique, car elle ne produit aucune série statistique concernant la production rizicole de la Soderiz nous permettant de juger à sa juste valeur les politiques de prix introduites par l'Etat.

2. Aspect politique

En plus de cet article de Jean Pierre Dozon, notre choix s'est porté également sur (R D) Hirsch, qui dans son étude « *le riz et les politiques rizières en Côte d'Ivoire 1960-1993* »⁹, fait un bilan plus complet sur la

⁸ J. P. DOZON : 1979, « *Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération riziculture irriguée en Côte d'Ivoire* » cahiers ORSTOM, série sciences Humaines, volume 16, n°1 – 2, p 37 – 58.

⁹ R.D HIRSCH : 1993, *le riz et les politiques rizières en Côte d'Ivoire 1960-1993*, Paris, caisse

politique rizicole adoptée par la Côte d'Ivoire depuis son accession à l'indépendance. Il met à nu les incohérences de la politique rizicole de l'Etat et ouvre une perspective pour les années à venir d'une libéralisation de la filière. Il analyse la gestion des sociétés qui ont eu à intervenir dans la filière riz notamment la Soderiz depuis 1960 à 1993. Selon l'auteur pour atteindre l'autosuffisance en riz l'Etat gagnerait à encourager la production locale. Son document comporte plusieurs tableaux, d'analyses, d'interprétations pertinentes. Mais il paraît trop sévère dans ses critiques ou du moins partisan.

Toujours au nombre des travaux ayant abordés l'aspect politique, nous pouvons citer la thèse de Phélinas Pascal. Son étude traite « *la politique des prix de riz : incitation à la production et ses effets sur la répartition des revenus dans six pays africains* »¹⁰. Ce travail scientifique de 392 pages a retenu notre attention, particulièrement, pour son important exposé sur les politiques de prix. L'auteur confesse en s'appuyant sur le fait que la politique des prix est la véritable difficulté du développement rizicole en Côte d'Ivoire. Cette politique des prix adoptée a immanquablement conduit à la dissolution de la Soderiz. Ce travail scientifique prend en compte six pays africains, où la question du riz est passée au peigne fin.

En définitive, cette étude, par un nombre important d'indices économiques a permis de suivre et à tester la sensibilité de l'offre de riz au mouvement des prix au sein des six pays en général et de la Côte d'Ivoire en particulier. Toutefois, l'aspect extrêmement technique rend son exploitation difficile aux non-économistes.

Un autre travail scientifique nous a été d'un apport capital, c'est la thèse de Dominique Harre « *le système de commercialisation de riz en Côte d'Ivoire : le marché interne des produits agricoles support de la politique alimentaire* »¹¹.

Elle met en lumière à travers sa thèse, la politique et la méthode de transformation du riz par la Soderiz à travers les différentes rizeries mises

française de développement, p 72.

¹⁰ P. PHELINAS : 1987, *La politique des prix de riz : incitation à la production et ses effets sur la répartition des revenus dans six pays africains*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université Clermont-Ferrand, 383 p.

¹¹ D. HARRE : 1987, *le système de commercialisation de riz en Côte d'Ivoire : le marché interne des produits agricoles support de la politique alimentaire*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Paris I, 356 p.